



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

coopération et développement

Question au Gouvernement n° 3083

Texte de la question

PARTENARIAT EURO-MEDITERRANEEN

M. le président. La parole est à M. Bernard Deflesselles, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Bernard Deflesselles. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères. "J'allais vers l'Orient compliqué avec des idées simples " (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*),...

M. Jean Glavany. C'est M. Douste-Blazy qui va répondre !

M. Bernard Deflesselles. ...disait le général de Gaulle, qui ajoutait que ces idées, à l'évidence, ne devaient pas être simplistes. Aujourd'hui, à l'heure où certains s'essayaient, avec le bonheur que l'on sait, à la diplomatie participative (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*)...

M. Albert Facon. Cela vous ennuie !

M. Bernard Deflesselles. ... - nouveau concept -, la France continue heureusement de porter une parole juste, et non pas juste une parole ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Un député du groupe socialiste. Ridicule !

M. Bernard Deflesselles. Aussi, monsieur le ministre, il y a dix ans, les représentants de l'Union européenne des dix pays de la rive sud de la Méditerranée se sont engagés à Barcelone dans un processus de partenariat privilégié. Parallèlement à la construction de l'Union européenne, cette dynamique entre les deux rives de la Méditerranée s'est fixé des objectifs ambitieux : démocratisation, bonne gouvernance, dialogue entre les cultures et libéralisation économique. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Aujourd'hui, ce processus de rapprochement entre l'Europe et les pays de la Méditerranée semble ne pas avancer à la mesure de ses objectifs. C'est d'ailleurs le constat que dressent depuis deux ans les 240 parlementaires de ces trente-cinq pays de l'Union européenne et du bassin méditerranéen siégeant au sein de l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne. Ce projet fondamental, monsieur le ministre, a aujourd'hui besoin d'une réelle volonté politique pour avancer. La France peut et doit y prendre une part prépondérante. Monsieur le ministre, pouvez-vous nous dire, sans que nous ne puissions faire une mauvaise interprétation, quelles initiatives la France compte prendre pour relancer le processus euro-méditerranéen ? Quelles ont été les propositions de notre pays lors du dernier sommet à Tampere ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Henri Emmanuelli. Aucune !

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Philippe Douste-Blazy, *ministre des affaires étrangères*. Monsieur Deflesselles, les 27 et 28 novembre se sont en effet retrouvés à Tampere en Finlande, non seulement les ministres des affaires étrangères des vingt-cinq pays européens, mais aussi ceux des pays de la rive sud de la Méditerranée qui participent au processus euro-méditerranéen.

Les trente-cinq pays ont apporté leur soutien aux deux grandes avancées récentes dans la crise du Proche-Orient : le cessez-le-feu décidé le 27 novembre suite à l'accord entre les Israéliens et les principaux mouvements palestiniens, mais aussi la proposition de dialogue du Premier ministre Ehud Olmert, la première depuis cinq mois d'impasse militaire et d'affrontements, seule solution pour régler le conflit israélo-palestinien. Pour la première fois, les trente-cinq pays ont décidé de lancer de nouvelles coopérations en matière

d'éducation et d'enseignement supérieur, de santé, mais aussi de nouvelles ressources énergétiques et de migration, élément peut-être le plus important.

Enfin, monsieur Deflesselles, le processus euro-méditerranéen est aujourd'hui le seul cadre où Israël et les pays arabes peuvent se parler. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Bernard Deflesselles](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3083

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 décembre 2006